

Nos Réf. : JKR/CI

**Séance du conseil municipal du
jeudi 14 septembre 2023**
Liste et résumé des délibérations examinées en séance

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 14 septembre 2023, à 20 heures 15, sous la présidence de Jill Köppe-Ritzenthaler, maire.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 juin 2023

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 juin 2023 **est approuvé** à l'unanimité des conseillers municipaux présents à la séance.

2. Rentrée scolaire 2023/2024 : effectifs des écoles et de la Ruche

Effectifs de l'école élémentaire Jules Verne : 114 élèves (116 en 2022) dont 46 bilingues (49 en 2022)

- 20 CP (10 monolingues + 10 bilingues)
- 23 CE1 (12 monolingues + 11 bilingues)
- 25 CE2 (13 monolingues + 12 bilingues)
- 21 CM1 (12 monolingues + 9 bilingues)
- 25 CM2 (21 monolingues + 4 bilingues)

Effectifs de l'école maternelle De la terre à la lune : 54 élèves dont 28 bilingues (48 élèves dont 27 bilingues en 2022) répartis dans les classes, comme suit :

- 24 Petits (11 monolingues + 13 bilingues)
- 14 Moyens (7 monolingues + 7 bilingues)
- 16 Grands (8 monolingues + 8 bilingues)

Effectifs de La Ruche :

A la date du 07/09/2023 : 139 enfants inscrits. 102 familles de Kunheim et alentours.

3. Subventions aux associations locales : association hapkido

Le conseil municipal **intègre** la nouvelle association Hapkido, qui remplit les critères exigés, dans la liste des associations locales 2023 et lui **attribue** la subvention correspondante.

4. Subventions jeunes licenciés sportifs et culturels : attributions 2023 par association bénéficiaire

Le conseil municipal **approuve** la répartition de la subvention jeunes licenciés, par association bénéficiaire ayant fourni les justificatifs demandés, pour un montant total de 6 816 €.

5. Péri scolaire : revalorisation tarifaire des repas

Le conseil municipal **revalorise** le tarif des repas de la restauration périscolaire, à compter du 1^{er} octobre 2023, à **5,76 € TTC l'unité**.

6. Parcelles communales rue de Baltzenheim – projet de cession à titre gratuit

Sur sa demande, le conseil municipal **cède** à un particulier trois parcelles du domaine privé de la commune enclavées de longue date dans sa clôture.

7. Location des chasses communales 2024 – 2033 : renouvellement de la 4C (commission communale consultative de la chasse)

Le Cahier des Charges des Chasses Communales institué par l'arrêté préfectoral du 26 juin 2023 prévoit en son article 2.2.2 la composition de la commission qui comprend notamment :

- la maire ou son représentant (président de droit) et deux conseillers municipaux au minimum désignés par le conseil municipal,
- divers organismes lesquels ont été sollicités afin de désigner leur(s) représentant(s).

Le conseil municipal **reconduit** les élus communaux suivants en qualité de membres de la 4C : **Jill Köppe-Ritzenthaler (maire – membre de droit), Eric Scheer, Joël Obrecht, Didier Weisheimer et Thomas Bollenbach.**

8. Location des chasses communales 2024 – 2033 : conditions de relocation

La location des chasses communales doit être renouvelée pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033, conformément aux conditions du Cahier des Charges des Chasses Communales arrêté par le Préfet.

Le conseil municipal **fixe** les principaux éléments à soumettre à l'avis de la 4C et relatifs à :

- la surface chassable
- la scission en 2 lots, leurs limites géographiques et leurs principales caractéristiques, notamment végétales ou forestières, ainsi que les éventuelles restrictions ou servitudes particulières,
- les modalités privilégiées de remise en location pour la nouvelle neuvaïne et les conditions tarifaires,
- diverses clauses annexes.

9. Personnel communal : actualisation des emplois contractuels

Pour assurer la continuité des services, le conseil municipal **valide** le recours à deux agents contractuels :

- un adjoint administratif à temps non complet 20 heures hebdomadaires
- un adjoint technique à temps non complet 25 heures hebdomadaires

10. Personnel communal : apprentissage et emplois aidés

Le conseil municipal **modifie** les emplois ouverts au titre de l'apprentissage et **crée** un poste supplémentaire en emploi aidé.

11. Personnel communal : prise en charge des frais de formation

Le conseil municipal **valide** la prise en charge financière des différentes formations liées aux emplois en apprentissage et en emplois aidés.

12. Actualisation de la composition des commissions communales

En raison de la démission d'une conseillère municipale et de l'installation de son successeur, le conseil municipal **valide** l'actualisation de la composition des commissions communales.

Le conseil municipal **approuve** également la création d'un groupe de travail chargé de réfléchir à l'actualisation des procédures et conditions de mise à disposition et de location des équipements communaux et **arrête** la liste de ses membres.

13. Traitement des chats libres : convention avec la CCARB

La maire rappelle que la commune de Kunheim a signé deux conventions avec les services de la Société Protectrice des Animaux (SPA) de Colmar et environs :

- une convention « prestations de service et fourrière » pour la prise en charge des animaux en état de divagation ;
- une convention de partenariat du statut « chat libre » qui a pour objectif de définir les relations entre la commune de Kunheim et la SPA de Colmar en vue de limiter la prolifération de la population des chats errants dans le respect des lois de la protection animale, par des opérations de capture puis de stérilisation des chats errants ayant élu domicile sur le ban de Kunheim et leur identification au nom de la SPA.

Par délibération du 26 mars 2023, le conseil communautaire de la Communauté de communes Alsace Rhin Brisach (CCARB) a décidé de s'engager dans une démarche de partenariat avec la SPA et les communes qui le souhaitent afin de participer financièrement à ce dispositif.

Le conseil municipal **approuve** l'adhésion de la commune à ce partenariat.

14. Communauté de communes Alsace Rhin Brisach : présentation du rapport d'activité 2022

Conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Communauté de Communes au cours de l'exercice précédent, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant.

15. Déclarations d'urbanisme

Didier Weisheimer rend compte des dossiers d'urbanisme suivants :

les déclarations préalables déposées par :

- **Jonathan Cordonnier** pour la suppression d'une porte de garage et mise en place d'une porte de service au 16, rue des Pâquerettes,
- **Jérémy Johann** pour la création d'une pergola au 35, rue des Vosges,
- **Adélaïde Debeauce** pour la surélévation d'un muret par une brise vue au 7b, rue des Tilleuls,
- **Valérie Habersetzer** pour une clôture au 12, Clos de la Forge,

- **Vital Energie pour Maryse Walter** pour l'installation de 8 panneaux photovoltaïques au 14, rue des Pâquerettes,
 - **BM Action pour Claude Bernard** pour l'isolation des murs par l'extérieur et ravalement de crépi sur les 4 façades au 24, rue du Rhin,
 - **Christina Jäkel** pour des panneaux photovoltaïques sur toiture au 7, rue des Champs,
 - **Sébastien Cohu** pour une clôture au 8, rue des Vignes,
 - **SYMAPAK** pour la clôture du parc Handi Chiens existant au 4, rue Jules Verne,
 - **Pascal Ritzenthaler** pour une clôture au Eiswasserkopf,
 - **Dominique Ritzenthaler** pour une clôture au Eiswasserkopf,
 - **Gérald Wagner** pour une piscine au 8, rue du Canal,
 - **Cédric Urban** pour une clôture au 16, rue du Giessen,
 - **Ferzullah Yahsi** pour un sas d'entrée au 8, rue des Cerisiers,
 - **Arminio Husser** pour une extension garage + terrasse au 13, rue du Pont.
- **Subvention communale au titre des énergies renouvelables - liste des bénéficiaires** : Le conseil municipal **attribue** aux demandeurs ci-après, qui ont effectué les travaux et fourni les justificatifs correspondants, la subvention communale au titre des énergies renouvelables :

2023	Nom	Type d'installation	Montant de la subvention
6	Ernestine Pierre	Energie photovoltaïque	450 €
7	Bertrand Faudou	Energie photovoltaïque	450 €

16. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

Commissions communales

06.07.23	I. Beyer	Réunion associations – planning des salles
17.07.23	S. Edel	Commission journée citoyenne
29.08.23	I. Beyer	Commission manifestations
11.09.23	J. Köppe-Ritzenthaler	Commission communication
12.09.23	I. Beyer	Commission sécurité des ERP - SDF
12.09.23	I. Beyer	Commission sécurité des ERP - EJV
12.09.23	J. Köppe-Ritzenthaler	Groupe de travail Halte Nautique
12.09.23	S. Edel	Commission journée citoyenne

Structures intercommunales

23.06.23	J. Köppe-Ritzenthaler	AGE-AGO de l'ATD-ADAUHR
26.06.23	J. Köppe-Ritzenthaler	Conseil communautaire
12.07.23	M. Haag	AG de l'AGIMAPAK

17. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) la maire informe les conseillers :

- **Droit de préemption** : **Jill Köppe-Ritzenthaler** informe les conseillers que, en lien avec le Président de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach, elle a renoncé à faire valoir le droit de préemption de la commune, sur :
 - deux immeubles bâtis rue des Vosges
 - un immeuble bâti rue Principale.

ces biens ne revêtant aucun intérêt public, ni par leur nature ni par leur situation.

- **Liste des marchés supérieurs à 1 000 € HT passés du 16/06/2023 au 06/09/2023 :**

N°	Tiers	Objet	Montant HT	Montant TTC
1	TOTAL PROXI ENERGIES	ATELIER - PRO NON ROUTIER	1 006,97	1 208,36
2	AGRIVALOR	ESP VERT - ECORCES	1 083,28	1 299,94
3	CLAIRE VOILAGE	EM - NETTOYAGE RIDEAUX	1 523,70	1 828,44
4	TROMPETER ET FILS	ZETOR - REPARATION	1 607,00	1 928,40
5	JOST MATERIELS	ESP VERT - RIPAGREEN AIR	2 850,00	3 420,00
6	DIRINGER L	56A RUE PRINCIPALE - ESPACE DOUCHE	3 183,52	3 820,22
7	ENT SCHAECHTELIN ET CIE	ATELIER - ROTOR COMPLET	4 200,00	5 040,00
8	ASTRALU FERMETURES	56A RUE PRINCIPALE - FENETRES	5 382,56	6 459,07
9	ECLATEC	TCK - PROJECTEURS KERIS	9 704,40	11 645,28
10	ENT VIALIS	ECLAIRAGE PUBLIC -RENOVATION 2023	81 318,80	97 582,56
11	POMME et CHOU	RESTAURATION PERISCOLAIRE – par an*4	52 962,00	55 874,91

- **Ouvrage « mémoire de vies » - liste des bénéficiaires à titre gratuit** : conformément à la délibération du 17 janvier 2013 la maire a offert un ouvrage gratuit aux personnes ci-après :

	Nom	Fonction/service	nombre
130	Helfter Franck – Monnier Angélique	Mariage du 29 juillet 2023	1
131	Carat Ludovic – Khaldoun Sabrina	Mariage du 26 août 2023	1

18. Divers

❖ Calendrier :

- Journée citoyenne : **samedi 23 septembre 2023**
- Balade ludique : **dimanche 24 septembre 2023**
- Conseil municipal : **jeudi 19 octobre 2023 à 20 h 15**
- Collecte de la Banque Alimentaire : **du 20 au 24 novembre 2023**

- ❖ Equipement des gardes de la Brigade Verte avec des caméras-piétons à partir du 18 septembre.

Fait à Kunheim, jeudi 21 septembre 2023,
la maire



Jill Köppe-Ritzenthaler.